

Troisième Prépa-Pro	Histoire Séquence IV : La vie politique en France	Fiche Prof
----------------------------	--	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Séance 3 : Éducation civique.

I - La République et la citoyenneté (horaire conseillé : 7 heures)

Thème 1 - Valeurs, principes et symboles de la République française (horaire conseillé : 4 heures)

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- reconnaître et citer les principaux symboles de la République ;
- connaître les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et les principes de séparation des pouvoirs et de souveraineté nationale ;
- citer en les datant les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Ve République, loi de séparation des Églises et de l'État).

Repères : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789.

Loi de séparation des Églises et de l'État : 1905.

Support : livre p 128-129 + blog

Objectif : Être capable de repérer les valeurs républicaines à travers les symboles républicains.

A quels symboles pouvons-nous reconnaître la République française ?
Quels sont les valeurs et les principes qui ont construit la République ?

- 1) Doc. 1 : De quel événement sont originaires les principaux symboles de la République ?
Construisez un tableau à double entrée où vous ferez apparaître les différents symboles et les valeurs (les grandes idées) qu'ils défendent.
- Le drapeau, le 14 juillet et la Marseillaise sont liés à la Révolution française qui débute en 1789. Par exemple, la fête nationale commémore le 14 juillet 1790, première manifestation de l'union du peuple français.

Les symboles de la République	Les valeurs défendues
Le drapeau	Le roi (blanc) la ville de Paris (bleu et rouge)
Marianne	Allégorie de la République française. La liberté (le bonnet phrygien)
Le 14 juillet	L'union de la nation française
Le faisceau	L'union et la force des citoyens réunis
La Marseillaise	La défense de la patrie en danger
La devise	La liberté, l'égalité, la fraternité

Bonnet phrygien = symbole de l'affranchissement des esclaves (dans l'antiquité) et symbole de la révolution de 1789.

La Marseillaise est un chant composé en 1792 par Rouget de Lisle sous le titre *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*

Les troupes marseillaises l'adoptent comme chanson de marche. Elles l'entonnent lors de leur entrée dans Paris le 30 juillet 1792 et les Parisiens la baptisent « La Marseillaise ».

Le chant symbolise la République et devient l'hymne national français sous la I^{ère} République.

- 2) Docs 1 et 2 : À votre avis, pourquoi l'image du document 2 a-t-elle surpris et parfois choqué une partie des Français ?
- L'image de cette femme enceinte apparaît comme très éloignée de la représentation

traditionnelle d'une Marianne combattante. Surtout, elle est habillée uniquement de blanc, couleur qui évoque la Monarchie et non la République.

- 3) Doc. 3 : Identifiez la nature et la date de ce document. Quelles sont les valeurs (les grandes idées) défendues par ce texte ?
 - Le document 3 est extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen rédigée en 1789, au début de la Révolution française. Ce texte défend les valeurs d'égalité entre les hommes (art. I), les libertés fondamentales (art. II et art. X). Il affirme également la souveraineté de la Nation, c'est-à-dire le pouvoir du peuple.

- 4) Doc. 4 : Pourquoi la loi de 1905 est-elle essentielle dans l'histoire de la République ?
 - La loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État fait de la France une société laïque : la loi protège la liberté de conscience, mais la religion n'a pas sa place dans l'enseignement public et dans les décisions de l'État.

- 5) Doc. 5 : Quels sont les grands principes énoncés par la constitution de 1958 ? Quels sont les articles qui font de la République française une démocratie ?
 - La constitution de 1958 affirme l'égalité de tous les citoyens devant la loi et sa devise est « Liberté, Égalité, Fraternité ». L'article premier et l'article III affirment la souveraineté du peuple, consulté par référendum et disposant de représentants élus.

- 6) Docs 3 et 5 : Relevez les expressions qui montrent que la constitution de 1958 s'inspire largement de la Déclaration des droits de l'homme et de citoyen de 1789.

Déclaration des droits de l'homme de 1789	Constitution de 1958
« libres et égaux en droits »	« égalité devant la loi »
« Toute souveraineté réside (...) dans la Nation »	« La souveraineté nationale appartient au peuple »
« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses »	« Elle respecte toutes les croyances »

- 7) Doc. 6 : Pourquoi la France est-elle une République « indivisible » ?
 - La France s'affirme comme une République « indivisible » car les lois et les droits fondamentaux du citoyen sont identiques sur l'ensemble des territoires, en France métropolitaine comme pour l'Outre-mer.

À l'aide de l'ensemble des documents, rédigez un court paragraphe répondant à la question suivante :

À quels symboles peut-on reconnaître la République française et quels sont les valeurs et les principes qui ont construit la République ?

La République est représentée par des symboles

Pour mieux affirmer les valeurs et les principes qui la fondent, la République s'est progressivement dotée de symboles. Si beaucoup de ces symboles se réfèrent à la Révolution française, ils n'ont été adoptés, pour la plupart, que sous la III^e République (1870-1940). Des institutions comme l'école et l'armée sont alors les vecteurs privilégiés de la construction du sentiment national et de l'attachement à la République.

Les principaux symboles républicains sont l'hymne national, La Marseillaise, le drapeau tricolore, Marianne, la fête nationale du 14 juillet, la devise républicaine. Ces symboles sont utilisés lors de cérémonies officielles ou lors de manifestations sportives. Ils figurent sur les bâtiments officiels et rappellent à tous les valeurs et principes de la République française, ainsi que l'histoire de la construction de la République.

-symbole : objet, image ou signe figurant ou évoquant une idée, une valeur, une personne...

-Allégorie : représentation d'une idée ou d'un principe à travers une image, souvent un personnage.